

## Sivens : en finir avec un projet inacceptable !

Il aura fallu des mois et des mois de mobilisation sur le terrain, il aura fallu que l'irréparable soit accompli avec la mort de Rémi Fraisse, tué par une grenade offensive, pour qu'enfin la vérité éclate sur ce projet inacceptable : non ce projet de barrage ne correspond pas à un réel besoin d'intérêt général.

C'est cette réalité qu'a fini par reconnaître la Commission de Bruxelles, au point de menacer le gouvernement français de poursuites, pour plusieurs motifs : non-respect des directives Eau (protection des zones humides) et Habitat (protection des espèces fragiles), conflit d'intérêt entre l'organisme qui propose le chantier, celui qui le décide et celui qui l'exécute, non-respect des critères d'utilisation des fonds européens, et absence de recherche de réelles alternatives à un projet qui coûte la bagatelle de 8,5 millions d'euros, payés entièrement sur fonds publics, c'est-à-dire par nos impôts.

Oui, toutes celles et tous ceux qui se sont battus dès le début contre un tel projet – dont les militant-e-s NPA du Tarn – ont eu entièrement raison !

Le contrat signé par le Conseil général du Tarn, qui permet à la CACG (Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne) de mener à la fois les études et de construire le barrage, est illégal. L'ouvrage est surdimensionné et ne bénéficierait qu'à une vingtaine d'agriculteurs. Qu'importe, Ségolène Royal refuse d'annuler la déclaration d'utilité publique, et au contraire elle affirme qu'« un ouvrage sera fait », demandant aux occupants d'évacuer la zone. Consciente qu'un recul à Sivens remettrait aussi en cause une vingtaine d'autres projets du même type, elle préfère temporiser, quitte à ce que le barrage soit déclaré illégal, mais plus tard...

### Assez de violences policières !

Le fait est maintenant établi : le gouvernement a d'abord menti délibérément pour cacher la culpabilité des gendarmes, puis il a multiplié les provocations – interdictions des manifestations, déploiements policiers, policiers en civil-casseurs... – pour obtenir des images de violence exploitées en boucle jusqu'à saturation.

Mettant quasiment Toulouse en état de siège les 1<sup>er</sup>, 8, 22 et 29 novembre, la préfec-



ture n'a pas hésité à donner ordre aux forces de police d'utiliser massivement les lacrymogènes, gazant manifestants et passants (enfants compris), après avoir mis en place de véritables souricières. Le comble a été atteint le samedi 29, avec un déploiement policier démentiel, plusieurs dizaines de cars de CRS, un quadrillage d'état d'exception aux environs de la place Arnaud Bernard... tout ça pour une manifestation pacifique de 300 personnes à l'initiative du Collectif ZAD 31 !

Personne n'est dupe, et tous les gouvernements aux abois font de même : provoquer des violences, les monter en épingle, et tenter de faire oublier ses propres responsabilités dans le dossier du barrage, et dans la mort de Rémi.

C'est pourquoi le NPA demande, aux côtés d'autres organisations, l'amnistie des condamnés et l'arrêt des poursuites à l'encontre des inculpés.

Il appelle au rassemblement décidé par l'Assemblée générale des étudiants de l'université Jean-Jaurès (ex-Mirail) :

**palais de justice,  
jeudi 4 décembre à partir de 13 h**

jour de comparution de nouveaux inculpés, parmi lesquels Gaëtan, militant du NPA.

**Pour l'arrêt du projet de barrage  
la lutte continue !**